

Évaluer les risques professionnels dans le cadre du document unique

PROGRAMME DE FORMATION

Les enjeux du document unique

- Les obligations et les principes
- Les principes généraux de prévention

Évaluer les risques professionnels

- Identifier les dangers
- Évaluer et hiérarchiser les risques
- Intégrer les risques psycho-sociaux et la pénibilité
- Choisir les moyens de prévention

Rédiger et organiser le suivi du Document Unique (DUERP)

Apport d'outils et de méthodes permettant d'optimiser :

- La mise en place d'une démarche participative et pluridisciplinaire
- La détermination des situations de travail
- L'évaluation des risques
- La formalisation dans le DUERP
- Le suivi des risques et la mise à jour du DUERP

Les fondamentaux d'une communication en matière de prévention

- Les rapports de l'homme aux risques
- Le risque assumé
- De la consigne à la compétence

OBJECTIFS

- Savoir réaliser et mettre à jour le document unique d'évaluation des risques
- Déterminer les mesures de prévention et le plan de prévention
- Développer la capacité à mettre en place une démarche participative de prévention

Public

- Dirigeants
- Responsables et collaborateurs de la fonction RH
- Responsables HSE, préventeurs



1 jour (7 heures)



Intra : devis sur demande



Référence de la formation : SST3

Les + de la formation

- Tout au long de la formation, une mise en pratique des éléments présentés autour de mises en situation est prévue : analyse de situation de travail et évaluation, proposition de mesures correctrices.